



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère du Développement
à la Base, de l'Artisanat,
de la Jeunesse
et de l'Emploi des Jeunes

ATELIER DE REVUE ANNUELLE ET ÉLABORATION DU PTBA 2018 »

LOMÉ, LE 23 JANVIER 2018

DOSSIER DE PRESSE

1. PROGRAMME

HEURES	ACTIVITE	RESPONSABLES
08h00 - 08h30	<p style="text-align: center;">Cérémonie d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mot de bienvenue du Directeur des Etudes et de la Planification ○ Discours d'ouverture de l'atelier par Madame le Ministre ○ Présentation du rapport de performance ○ Questions- réponses avec la presse 	DEP
08h30-08h45	Pause-café	Organisation
8h45 - 10h45	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place du présidium de l'atelier ○ Etat de mise en œuvre des recommandations de la revue 2016 ○ Présentation des résultats de la mise en œuvre de la lettre de mission 2017 ○ Présentation du rapport financier annuel 	DC Modérateur KAMASSA PEKEMSI TODJRO
10h45–13h00	Mise en place des commissions, présentation des Tdr et début des travaux en commission	Modérateur / M.KODJO
13h00 – 14h00	Pause-déjeuner	Organisation
14h00-16h00	Suite des travaux en commission	
15h00-16h00	Réunion de concertation entre les premiers responsables des structures du Ministère	DEP/cabinet
16h00-16h45	Plénière : présentation du PTBA et TBAI de 2018 finalisés	Modérateur
16h45-17h00	Pause-café	Organisation
17h00 – 18h00	<p style="text-align: center;">Cérémonie de clôture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lecture et adoption des recommandations de l'atelier • Mot de clôture de l'atelier par Madame le Ministre ou son représentant 	Modérateur

COMMUNIQUÉ DE PRESSE: ATELIER DE REVU ANNUEL ET ÉLABORATION DU PTBA 2018

Le ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes tient ce 23 janvier 2018 à l'hôtel Sancta Maria, sa traditionnelle revue afin de faire le bilan de la mise en œuvre de ses actions au cours de l'année 2017 et de préparer les actions au titre de l'année 2018.

Cet atelier a pour objectif de procéder à l'analyse et à l'élaboration des Plans de travail et de budget annuel (PTBA) de l'année 2018.

La mission principale du ministère est de mettre en œuvre une politique de développement pro-pauvre de proximité qui tienne compte des besoins fondamentaux et réels des populations dans une approche participative et inclusive. Elle se concrétise à travers des politiques et stratégies dont découlent des plans d'actions opérationnels, programmes, projets. Ces différents projets et programmes sont déclinés en activités inscrites dans un plan d'actions annuel qui est mis en œuvre et évalué.

Pour le compte de l'année 2017, le taux moyen d'exécution de la lettre de mission du ministère est de 96%, le taux de réalisation physique moyen du PTBA est de 87,89 %. Sur le plan financier le taux moyen d'engagement est de 99,95%.

L'atelier verra la participation des cadres provenant du ministère concerné, de l'administration publics, des bénéficiaires, des autorités administratives, coutumières et des institutions partenaires.

Contact Presse : Oubéda Sabi: 90 68 03 04 ; osazat@gmail.com

devbase.gouv.tg

PRIORITÉS DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2017

La lettre de mission du ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes au cours de l'année 2017 s'articule autour des quatre points suivants :

- **Renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du ministère**

Le ministère doit veiller à la mise en place des nouveaux projets, à la signature des conventions et accords, à l'élaboration et la validation des manuels de procédures et d'exécution, et la mise en place de la base de données des bénéficiaires et le recrutement du personnel clé des projets.

- **Promotion du développement à la base**

Il s'agit dans ce cas de restructurer et dynamiser les Comités de Développement à la Base (CDBs) dans une perspective de décentralisation et d'élaboration de plans d'action de développement à l'échelle du village et du canton.

- **Encadrement des jeunes à leur autonomisation socio-économique et professionnelle**

Le Ministère a pour tâche de former les jeunes en entrepreneuriat et de promouvoir la création des emplois pour les jeunes.

- **La promotion de l'artisanat.**

Il s'agit de la formation des maîtres artisans et la mobilisation des artisans à la participation des foires nationales et internationales

4. RÉSULTATS/PERSPECTIVES

Au regard des indicateurs de la SCAPE, les résultats obtenus au cours de l'année 2017 sont :

1. Développement à la base

- **1717 groupements accompagnés sur une prévision de 1000** afin de renforcer leur capacité organisationnelle et opérationnelle ,
- **1351 CDB renforcées sur les 1000 prévus,**
- **219 plans d'action élaborés sur une prévision de 200** ,afin de disposer d'un document de planification locale,
- **277 infrastructures réalisées sur les 300 prévues ,**
- **77 PTFM installées sur une prévision de 75** (cible de la scape) plateformes à installer sur le score de performance de 5/5 .

2. Artisanat

- **1 017 artisans ont reçu un renforcement de capacité sur les 300 prévus** (cible de la SCAPE) ; soit un score de 5/5 de performance
- **461 artisans ont participé à des foires nationales et internationales pour une prévision de 350.**

3. Promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes

- **2 327 jeunes porteurs d'idées d'entreprise outillés sur 1 215 prévus,**
- **768 plans d'affaires financés, la cible était de faciliter l'accès du crédit à 600 jeunes** (cible SCAPE). Cet indicateur a enregistré une bonne performance avec un score de 5/5
- **6269 emplois durables créés, la cible étant de 2000 emplois à générer,**
- **22128 emplois temporaires créés,**
- **4220 volontaires déployés sur une prévision de 2500** (cible SCAPE) soit un score de performance de 5/5.

Les perspectives pour 2018:

le ministère s'emploiera en 2018 en termes de perspectives à:

- poursuivre la mise en œuvre du reste des activités inscrites dans les documents de politique;
- mettre en œuvre les projets de services de bases et de filets sociaux ainsi que le projet d'opportunités d'emplois des jeunes vulnérables financés par la banque mondiale.
- élaborer et adopter les textes d'application du règlement portant code communautaire de l'artisanat ;
- fournir les moyens nécessaires aux Chambres Régionales des Métiers (CRM) pour leur plein épanouissement après leur restructuration. Il s'agira, entre autres, de mettre à disposition des locaux au niveau régional, d'équiper lesdits locaux et de leur octroyer les moyens techniques et financiers pour leur fonctionnement;
- Structurer 700 nouveaux projets des jeunes porteurs d'idées d'entreprise (JPJE) ;
- Financer 550 Plans d'Affaires (PA) jugés bancables.